

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 23 (1993)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** SOS consommateurs : indice des prix tout neuf...

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*...et nouveau panier de la ménagère. Une information économique qui nous intéresse tous, qui que nous soyons. «L'indice suisse des prix à la consommation» (son nom complet) régit en fait toute nos dépenses quotidiennes, entre autre, comme nous allons le voir.*

### **L'indice, c'est quoi?**

Essayons une définition, hélas pas très simple. C'est un indice qui traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés. Il indique de combien le coût de la vie a augmenté ou diminué à la suite de variations de prix sans son calcul soit influencé par des modifications dans le comportement des consomma-

teurs ou de la qualité des biens. Prenons un exemple fictif: si vous achetez tous les vendredis une livre de filets de perches, un kilo de pommes de terre, une boîte de petits pois et un mille-feuille, ceci pendant plusieurs années et sans jamais remplacer les pois par des haricots et le mille-feuille par un sablé, le coût total de ce mini-mini panier va varier au cours des mois et des ans. Et ceci est valable pour tous les postes de notre budget, y compris ceux réservés aux services. (Pensez au transports, par exemple.)

### **Depuis quand?**

Depuis 1922, date parution du premier indice, celui-ci a subi 5 révisions, la dernière en 1982. La nouvelle révision est entrée en vigueur ce 1<sup>er</sup> mai 1993, et comporte quelques nouveautés qu'il faut connaître... Comme auparavant, l'indice est basé sur des relevés de prix mensuels ou à intervalles fixes selon les catégories, et sur le budget de ménages volontaires. Le panier de la ménagère nouvelle manière en compte 300 postes de biens et services, et ceci sur la base d'une vaste enquête sur les habitudes de consommation réalisée en 1990. Certains postes pèsent lourd, d'autres moins. Le nouvel indice permettra une meilleure comparaison avec les indices des autres pays européens, car les nouvelles bases

de calcul sont celles qui correspondent aux critères utilisés ailleurs.

L'indice de mai est fixé à 100 points.

### **Le loyer, la santé et... le reste.**

Trois groupes de dépenses vont prendre une place plus importante: 1) Logement et énergie 2) l'aménagement du logement (avec le dot it yourself compris) 3) la santé.

D'autres groupes au contraire perdent des points. Tels ceux de l'alimentation boissons-tabac, de l'habillement et chaussures, des transports et communications (ce qui peut surprendre), des loisirs-spectacles-enseignement. Les primes d'assurances ne sont pas comprises, elles feront l'objet d'un indice complémentaire séparé. Le poste santé déjà compris concerne en fait, les coûts hôpitaux-médecins, etc.

### **Influence.**

L'indice est très important. Car il sert à la fixation et à l'indexation de salaires, de pensions alimentaires, de certains baux à loyer. Prenons ce dernier cas: l'indice des loyers sera mesuré 4 fois par année sur un échantillon de 5000 logements, tirés au hasard dans... l'annuaire des PTT. Un huitième en sera changé tous les 3 mois.

### **S'informer.**

Tout le monde peut avoir quelques informations de base sur l'indice. Il suffit de téléphoner au numéro 129. Ce numéro de téléphone est celui des associations suisses de consommateurs. Il vous donne de courtes informations et des conseils d'actualité, ainsi que des mises en garde et des idées d'utilisation de produits de saisons. Il est suivi de communication de l'Office fédéral de la statistique chargé de l'élaboration de l'indice, qui vous fournit brièvement les chiffres de la semaine. Les personnes qui désirent des informations supplémentaires concernant ces chiffres peuvent atteindre l'OFS au numéro 031/61 28 53. Le texte du bulletin change tous les lundis dès 16 heures environ.

## **MALENTENDANTS!**



Appareils acoustiques – Dernières nouveautés. Piles, réparations et service toutes marques.

### **CENTRE ACOUSTIQUE TISSOT**

LAUSANNE  
Rue Richard 12, tél. 021/23 12 26  
MONTREUX  
Place de la Paix 1, tél. 021/963 87 80  
BULLE  
Av. de la Gare 3, tél. 029/2 74 52

Fournisseur conventionnel de l'AI et AVS  
25 ans au service des malentendants